

Règlement du RAID LIFE EXPERIENCE 2022

1. L'événement et le comité d'organisation

L'association Team Life Experience organise **le samedi 21 mai 2022** depuis la commune de Signes dans le département du Var (83), un raid multisports appelé « **Raid Life Experience** », avec 3 parcours proposés.

Cette course est ouverte aux licenciés FFCO et aux non licenciés.

2. Type d'épreuve

Le Raid Life Experience est une épreuve chronométrée de type raid multisports avec 3 disciplines : La course d'orientation pedestre, la course d'orientation à VTT et un atelier cordes (section non chronométrée).

Le raid se pratique par équipe de 2, en milieu naturel, en totale autonomie, et 100% en Orientation (aucun balisage).

L'épreuve se compose d'un enchaînement de plusieurs sections avec différents supports cartographiques (IGN TOP25 retravaillée, photo Aérienne, carte norme IOF, VTT'O..).

3. Les parcours

Le départ et l'arrivée auront lieu dans le village de Signes (83).

3 parcours sont proposés :

- Parcours **Découverte & jeunes 25km** :

Un tracé ludique et accessible avec tous les ingrédients d'un raid aventure.

- Parcours **Challenger 40km** :

Un tracé présentant du dénivelé pour les sportifs habitués au raid ou au trail, ayant des notions d'orientation.

- Parcours **Expert 60km** :

Un tracé avec des choix d'itinéraires, exigeant techniquement et physiquement, pour les habitués du raid aventure ou de la course d'orientation.

Les distances et dénivelés sont donnés pour une trajectoire de course idéale, sans erreur d'orientation.

4. Conditions minimales d'inscription

Le concurrent doit savoir :

- S'orienter dans un milieu naturel,
- Lire une carte,
- Evoluer dans un milieu naturel, potentiellement hors des sentiers balisés, sur un profil présentant du dénivelé.

L'inscription à la course implique la connaissance et l'acceptation du présent règlement. Le concurrent s'engage à le respecter dans son intégralité.

5. Montant des inscriptions

Raid par Equipe de 2

Prix par personne / hors frais d'inscription en ligne SPORTORAMA (+2 € par équipe)

	Avant le 30 avril 2022 minuit		Entre le 1 ^{er} mai et le 14 mai 2022 minuit Majoration de 5 euros	
	Licenciés FFCO	Non licenciés FFCO	Licenciés FFCO	Non licenciés FFCO
DECOUVERTE & JEUNES	23€	25€	28€	30€
CHALLENGER	26€	30€	31€	35€
EXPERT	31€	35€	36€	40€

Le prix de l'inscription comprend :

- Un Dossard
- Le Road Book avec la description des balises et des barrières horaires
- Le Pass'Orientation incluant une Responsabilité Civile individuelle (pour les non licenciés FFCO)
- La sécurité sur le parcours
- Les différentes cartes de course (TOP 25 IGN, IOF, Photo aérienne) en papier résistant (1 par personne)
- La location d'une puce *SportIdent*
- Le repas à l'arrivée

6. Inscription et paiement

L'inscription se fait uniquement en ligne via notre site partenaire **SPORTORAMA**. Lien depuis le site www.teamlife-experience.fr.

L'inscription ne pourra pas se faire sur place. Le nombre de participants est limité à 300 concurrents, au total sur les 3 parcours.

L'inscription est considérée comme définitive uniquement après la réception du paiement et des certificats médicaux (ou licences).

Les concurrents pourront transmettre les documents à l'organisateur via site d'inscription SPORTORAMA .

7. Retrait des dossards

Le retrait des dossards se fera le jour J à Signes, 2 heures avant le début de l'épreuve. Chaque dossard est remis à l'équipe avec la présence de chacun des coéquipiers inscrits.

8. Chronométrage / Puce SportIdent

La puce de chronométrage *SportIdent* sera remise au concurrent le jour J de la course, en échange d'un chèque de caution de 50 euros ou d'une pièce d'identité, consignée à l'accueil.

En cas de perte de la puce *SportIdent*, le concurrent paiera 50 euros à l'organisation.

Il y a 1 puce par équipe. Seules les puces de l'organisation pourront être utilisées.

9. Licence ou certificat médical

S'il veut participer à l'épreuve, le concurrent doit obligatoirement fournir :

une licence compétition FFCO ou autres (les licences FFTRI sont également acceptées*)

ou

un certificat médical portant la mention "apte à la pratique sportive en compétition», de moins d'un an certifié conforme à l'original au jour de l'épreuve.

* L'organisateur se réserve le droit de demander des précisions complémentaires sur les licences présentées.

Pour les concurrents hors Union Européenne, obligation de fournir une photocopie de la carte d'identité, une copie du titre de séjour régulier en France en cours de validité, en complément des pièces obligatoires demandés pour l'inscription.

Quel que soit le parcours, tous les participants devront posséder un dossard de l'organisation.

L'organisation décline toute responsabilité pour les personnes dépourvues de dossard.

10. Age minimum requis

NB : Le coureur doit avoir l'âge minimum requis dans l'année civil en cours.

Découverte 25 km	à partir de 14 ans	Catégorie Minimes 2008-2007
Challenger 40 km	à partir de 16 ans	Catégorie Cadets 2006-2005
Expert 60 km	à partir de 18 ans	Catégorie Juniors 2004-2003

11. Assurance et responsabilité civile

Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance responsabilité civile au capital limité au numéro de contrat : MAIF N°142 3574 R.

Les organisateurs déclinent toutes responsabilités pour tout accident physique (immédiat ou futur). Les licenciés FFCO bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Les non licenciés bénéficieront des garanties du pass'Orientation (responsabilité civile).

L'organisateur recommande fortement aux concurrents de souscrire à une Assurance Individuel Accident.

Il est rappelé qu'en cas d'évacuation sanitaire (ambulance, hélicoptère), ces frais seront à votre charge si vous n'êtes pas assuré par cette assurance individuelle.

12. La sécurité

La sécurité est assurée par un médecin ainsi que des secouristes bénévoles et des signaleurs positionnés sur les parcours.

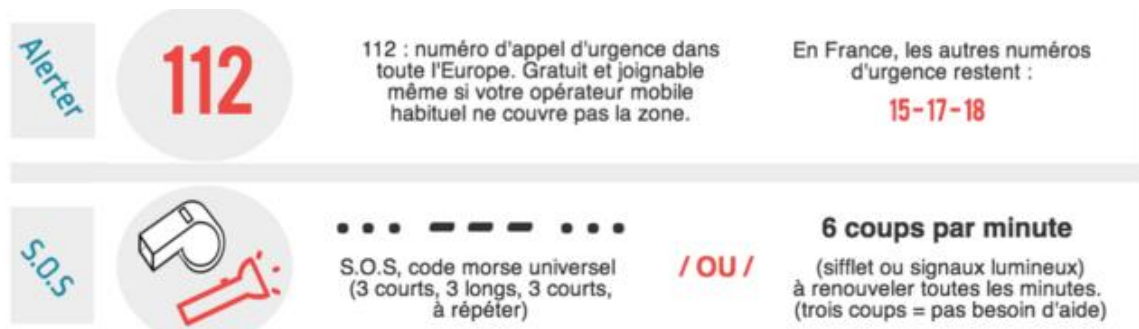
Des secouristes avec des trousse de secours d'urgence seront répartis sur le parcours et indiqués sur les cartes par le symbole (+). Chaque poste de contrôle de passage est en liaison radio et téléphonique avec le PC Course mis en place sur le lieu d'arrivée de la course.

Chaque concurrent doit noter le numéro de téléphone du PC sécurité sur son propre téléphone. Le numéro de l'organisation est également noté sur les cartes fournies et sur le dossard du coureur.

En cas d'impossibilité de joindre le PC Sécurité, le concurrent appellera directement les organismes de secours (plus particulièrement si le concurrent se trouve dans une zone "urgences seulement") : 112 France.

Zone Blanche :

Le massif de Siou Blanc présente plusieurs zones blanches (sans couverture téléphonique). Les concurrents doivent donc se munir d'un sifflet pour indiquer leur position en cas de problème.



Le contrôle et la sécurité sont sous l'autorité des signaleurs, qui pourront arrêter toute personne présentant des signes excessifs de fatigue. Les concurrents qui abandonnent de leur propre gré sont tenus de le signaler le plus rapidement possible à l'organisation (signaleurs, PC sécurité ou PC course).

Le concurrent ayant abandonné devra passer obligatoirement par le PC Course pour se signaler et restituer son dossard.

Les parcours peuvent emprunter ponctuellement des routes ouvertes à la circulation. Les concurrents doivent respecter les règles du code de la route.

13. Le ravitaillement

Aucun ravitaillement n'est assuré sur les parcours par l'organisation. Le concurrent est en autonomie complète pour l'eau et la nourriture. Cependant un point d'eau pourra être mis en place selon les conditions climatiques.

Un repas est prévu à l'arrivée de la course.

14. L'équipement obligatoire

Matériel obligatoire par concurrent

- 1 boussole
- 1 casque à coque rigide aux normes CE : porté et attaché sur l'ensemble des sections.
- 1 gourde ou poche à eau remplie contenant 1.5 litres minimum (2 litres conseillés)
- Des vivres de course
- 4 épingles à nourrice
- 1 coupe-vent ou veste imperméable/respirante en fonction des conditions météo
- 1 couverture de survie
- 1 sifflet
- 1 lampe frontale
- 1 VTT en bon état (fourche télescopique conseillée)
- 1 kit de réparation VTT
- 1 paire de Gants VTT
- 1 gobelet, assiette & masque pour le repas d'arrivée

Matériel obligatoire par équipe

- 1 téléphone portable en état de marche et batterie chargée avec le numéro de l'organisation enregistré

Matériel fortement recommandé

- paire de guêtres ou pantalon de CO
- porte carte VTT

Pour tous les concurrents, le dossard doit être porté de façon visible pendant toute la course.

Ce matériel obligatoire pourra être vérifié dans le sas de départ par l'organisation et à tout moment pendant la course. Tout manquement entrainera la disqualification immédiate du concurrent.

En fonction des bulletins météorologiques obtenus auprès de METEO France avant la course, ou pour tous autres paramètres extérieurs, le responsable de course peut exiger le port d'un matériel obligatoire complémentaire :

Exemple : Un tee shirt à manches longues

Un collant long ou bien un collant corsaire (jusqu'au genou) avec des chaussettes longues,

Une casquette, ou bonnet, ou buff pour se couvrir la tête.

15. Les droits à l'image

Le concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisation et de leurs partenaires pour l'utilisation faite de son image (photo, vidéo et tous supports).

16. Modification ou annulation / Conditions de remboursement

En cas de mauvais temps, les parcours seront modifiés voir annulés si les conditions peuvent mettre en danger les concurrents. Le directeur de course et toute l'équipe d'organisation prendront une décision définitive maximum 30 minutes avant le départ de la course. Aucun remboursement ne sera alors possible.

Annulation de l'inscription : En cas de désistement pour convenance personnelle, aucun remboursement ne sera effectué.

Seul le forfait d'une équipe pour raison médicale (certificat faisant foi) ou cas de force majeure, fera l'objet d'un remboursement du droit d'inscription avec 50% de frais retenus sur le coût de l'inscription et ce jusqu'à 10 jours avant l'épreuve. Ensuite, aucun remboursement ne pourra être effectué.

17. Déroulement de la Course : Points de Passages et Balises

15 min précisément avant le départ de chaque course, un briefing sera réalisé par le directeur de course sur le lieu du départ.


Heure de départ des courses :
- DECOUVERTE 10h00
- CHALLENGER 10h00
- EXPERT 9h00

Tout concurrent qui se présentera en retard sur la ligne de départ partira avec le handicap de son retard dans une limite de 1h00 après le départ..

Différentes cartes (IOF, IGN, Photo aérienne) seront fournies à chaque concurrent pour lui permettre de réaliser le parcours (2 cartes par équipe)

Les parcours comportent plusieurs points de contrôle ou de passage obligatoires appelés « CP » comme « Check-Point ».

Ces CP sont indiqués sur la carte par les lettres « CP ». Le concurrent doit se présenter au contrôleur et se faire enregistrer pour valider son passage. Ces CP doivent être obligatoirement franchis dans l'ordre : par exemple CP1, CP2 puis CP3. Les parcours comportent plusieurs points de passage non obligatoires : Les balises ou Postes.

Ces balises sont indiquées sur la carte par un rond de couleur . Toute balise non pointée engendrera une pénalité de temps suivant le barème décrit dans le Road Book.

Toutes les sections sont en « ordre libre », les balises peuvent donc être poinçonnées dans l'ordre que souhaite le concurrent.

Chaque concurrent doit pointer la balise à l'aide du doigt électronique. Il doit vérifier que la balise correspond bien au circuit sur lequel il est inscrit au départ. Aucune réclamation ne sera admise en cas d'oubli de pointage.

En cas de vol d'une balise ou d'un déplacement volontaire ou involontaire, le concurrent trouvera à l'emplacement exact noté sur la carte, au sol, des confettis dispersés par l'organisation.

Ce manquement devra être signalé dès que possible à l'organisation. Cet incident peut en effet mettre en danger un autre concurrent. Le concurrent pourra confirmer son passage au poste en prenant une photo avec son téléphone.

Selon les parcours, des passages entre deux balises peuvent être imposés. Le concurrent devra obligatoirement suivre les rubalises rouge et blanche sans s'y écarter sous peine d'être disqualifié.

Le passage dans les zones interdites indiquées sur les cartes est strictement défendu sous peine de disqualification. **Le concurrent ne doit ni franchir ni escalader de barres rocheuses et prendre des risques inconsidérés. S'il arrive devant ce type d'obstacle, il doit rebrousser chemin car il ne se situe pas sur le parcours prévu par l'organisateur de la course.**

Tous les axes empruntés par le concurrent sont ouverts à la circulation. Les concurrents ne sont pas prioritaires et doivent respecter les règles du code de la route.

Sur toutes les sections de course, les concurrents d'une même équipe ont l'obligation de rester groupés. Ils doivent toujours rester à portée de voix sans crier, c'est dire à une distance inférieure **à 50 mètres**.

18. Temps de course et barrières horaires

Temps des différents parcours estimés par l'organisation :

Parcours	Km	Heure de Départ	Arrivée des Premiers	Heure maximale d'arrivée
Découverte	25km	10H00	12h30	15H00
Challenger	40km	10H00	14h00	17H00
Expert	60km	9H00	17h00	21H00

La fermeture des parcours est fixée à 15h00 pour le Découverte, 17h00 pour le Challenger, et 21h pour l'Expert. Après cette heure, Les concurrents non arrivés seront considérés comme hors course et donc non classés.

Aucun arrêt chronomètre n'a lieu pendant l'épreuve sauf pour les ateliers cordes. Certaines barrières horaires seront définies et communiquées dans le Road Book de la course.

Le concurrent pourra être orienté sur un parcours raccourci en cas de dépassement de cette heure limite (des pénalités seront prises en compte pour le classement final du concurrent).

Ces barrières horaires sont calculées pour permettre aux concurrents de rallier l'arrivée dans le temps maximum imposé..

Tout concurrent mis hors course et voulant poursuivre son parcours ne pourra l'effectuer qu'après avoir restitué son dossard, sous sa propre responsabilité et en autonomie complète.

En cas de mauvaises conditions météorologiques et/ou pour des raisons de sécurité, le comité d'organisation se réserve le droit de raccourcir ou d'arrêter l'épreuve en cours, ou de modifier les barrières horaires.

19. Classements

L'équipe qui réalise le meilleur temps remporte l'épreuve. Son temps de course final inclura les éventuelles pénalités pour les balises non poinçonnées (valeur temps définie sur le Road Book) et/ou les bonifications.

Les pénalités sont ajoutées au temps final. Les bonifications éventuelles sont déduites du temps final.

En cas d'égalité de temps, le concurrent ayant pointé le maximum de balises sera avantagé.

Un classement sera établi sur chaque parcours pour chacune des catégories : Femmes, Hommes et Mixte. Des récompenses ou dotations pourront être distribuées selon les parcours.

Le comité d'organisation se réserve le droit de modifier, pour des raisons d'organisation ou éthiques, l'attribution des pénalités. Il se réserve le droit également d'attribuer des bonifications pour les mêmes raisons.

20. Pénalités, disqualification

- Balises non pointées ou fausses: de 15 minutes à 1h30' de pénalité selon la balise (précisions sur le Road Book)
- Non respect des distances maximales entre coéquipiers (<50 mètres) : 6 heures de pénalité
- Perte de la puce électronique : disqualification
- Non pointage d'un contrôle de passage obligatoire CP : disqualification
- Utilisation d'un GPS avec carte intégrée : disqualification
- Passage dans une zone interdite marquée sur la carte : disqualification
- Manquement sur le matériel obligatoire pendant la course : disqualification
- Jet de bouteilles, sachets de barres énergétiques, autres emballages : disqualification
- Non respect du code de la route : disqualification
- Non respect des consignes du signaleur : disqualification
- Ne pas être venu en aide à un concurrent en situation dangereuse : disqualification
- Toute utilisation d'engins motorisés ou non autorisés (VTTAE) : disqualification

Cette liste n'est pas limitative ; le jury se réserve le droit de la compléter.

21. Changement d'équipier

Le désistement de l'un des membres d'une équipe ne remet pas en cause la validité de l'inscription de son équipier qui sera autorisé à proposer un nouvel équipier sous réserve de la présentation de toutes les pièces requises, dans les délais requis.

22. Responsabilité des participants

Les participants ont connaissance des risques spécifiques liés à leur participation au Raid et inhérents à la pratique des disciplines sportives en milieu naturel. L'organisation ne peut pas être tenue pour responsable en cas d'accident ou de défaillance des participants consécutifs à un mauvais état de santé ou à une préparation insuffisante. La participation se fait sous l'entière responsabilité des

concurrents. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation de matériel. Les affaires personnelles des participants sont de la responsabilité de pratiquants en dehors des zones gérées par l'organisateur (Ex : parc VTT).

23. Réclamations / commission d'arbitrage

Toute réclamation doit être formulée par écrit par l'équipe incriminée.

La réclamation doit être déposée au PC Course avec une caution de 50 euros (non restituable si la réclamation n'est pas validée) dans un délai maximum de 30 minutes après l'arrivée du concurrent concerné.

24. Jury des courses

La réclamation sera examinée par un jury.

Le jury se compose:

- du Directeur de course
- du Traceur
- du Responsable du PC Course
- du Signaleur de la zone géographique concernée.
- d'un Représentant des concurrents

Les décisions seront sans appel.

25. Dopage

Tout concurrent peut être soumis à un contrôle antidopage avant, pendant ou à l'arrivée du parcours. En cas de refus ou d'abstention, le concurrent sera sanctionné de la même façon que s'il est convaincu de dopage.

26. COVID

Les concurrents s'engagent à respecter les règles applicables le jour de la course.

27. L'Esprit du Team Life Experience et du Raid Life Experience

Chaque concurrent se doit de respecter l'état d'esprit qui nous anime :

Je respecte la faune et la flore : j'évolue dans un espace préservé (Natura 2000).

Je referme les portails et respecte les clôtures.

Je respecte la population locale : remerciements, petits bonjours, sourires...

Je soutiens tous les concurrents.

Je respecte les bénévoles et toutes les personnes qui contribuent au bon déroulement de la course.

28. Acceptation du présent règlement

L'inscription des concurrents entraîne leur acceptation sans condition du présent règlement, ainsi que des divers documents et annexes, tous assimilés au règlement de l'épreuve, et en avoir accepté les termes sans réserve.
